

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mercredi 14 mars 2007

Présidence de Monsieur Marc ZOLLIKER, Président

Concerne : Préavis 04/2007 REPONSE A LA MOTION DOMINIQUE FAVRE
DEMANDE D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT
DE FR. 60'000.00 POUR LA CERATION DE TROIS
SEUILS RALENTISSEURS AU CARREFOUR DES
CHEMINS DES BOUVREUILS ET DE LA
FONTANETTAZ

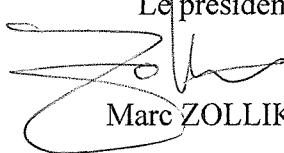
LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

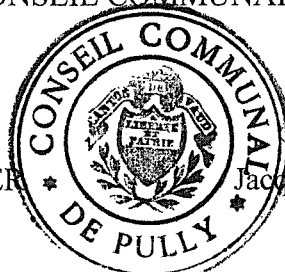
- vu le préavis municipal N° 04-2007 du 31 janvier 2007,
- entendu le rapport de la commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances

décide

- de refuser le préavis N° 04-2007 soit la demande d'un crédit d'investissement de Fr. 60'000.00 pour la création de trois seuils ralentisseurs au carrefour des chemins des Bouvreuils et de la Fontanettaz.
- d'accepter que la Municipalité a répondu à la motion de Monsieur Dominique FAVRE.

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le président

Marc ZOLLIKER



La secrétaire

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 15 mars 2007